

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFiP-RHO-18-0841 du 22/10/2018

Arrêté du 18 octobre 2018

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTERIM DE LA
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE CORSE
ET DU DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur des Finances publiques de l'intérim de la direction régionale des Finances publiques de Corse et du département de la Corse-du-Sud.

Date d'application : 15/11/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE CORSE ET DU DÉPARTEMENT DE LA CORSE-
DU-SUD..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE
LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE CORSE ET DU DÉPARTEMENT DE LA
CORSE-DU-SUD



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

chargeant un administrateur des finances publiques de l'intérim
de la direction régionale des finances publiques de Corse et du département de la Corse-du-Sud

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE :

Article premier

M. Joseph SORBA, administrateur des finances publiques, directeur du pôle pilotage et ressources à la direction régionale des finances publiques de Corse et du département de la Corse-du-Sud, est chargé de l'intérim de la direction régionale des finances publiques de Corse et du département de la Corse-du-Sud, en remplacement de M. Yann POUJOL DE MOLLIENS.

Article 2

Cette mesure prend effet le 15 novembre 2018.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 18 OCTOBRE 2018

POUR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP Direction générale des Finances publiques	
Directeur de publication : Bruno Parent	ISSN 2268-0756